

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU - CC DU FRONSADAIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24330139700051

**POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE SAINT ANDRE DE
CUBZAC**

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : CC DU FRONSADAIS (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	40
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	41
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	42
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	43
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	44
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	45
A8 - Etat des charges transférées	46
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	47
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	48
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	50
A10.3 - Opérations liées aux cessions	53
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	54
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	55
A11 - Etat des travaux en régie	56
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	58

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	59
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	60
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	61
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	62
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	63
B1.6 - Etat des engagements reçus	64
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	65
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	66

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	67
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	68
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	69
C1.2 - Actions de formation des élus	72
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	73
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	74
C3.2 - Liste des établissements publics créés	75
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	76
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	77
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	78
C3.6 - Identification des flux croisés	80
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	81
D2 - Arrêté et signatures	82

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 33414	CC DU FRONSADAIS CC DU FRONSADAIS	CA 2022
-----------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	17 395
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	249
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 427 780,00	0,00	138,22	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	371,08	0,00
2	Produit des impositions directes/population	69,91	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	422,96	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	36,26	0,00
5	Encours de dette/population	88,92	0,00
6	DGF/population	52,15	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	20,73 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92,98 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	8,57 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	21,02 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	6 596 054,86	G	7 357 385,12
	Section d'investissement	B	1 089 862,37	H	1 451 770,33

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 069 279,38 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	571 085,55 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	8 257 002,78	= G+H+I+J	10 878 434,83
---	--	-----------	--------------	-----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	6 596 054,86	= G+I+K	9 426 664,50
	Section d'investissement	= B+D+F	1 660 947,92	= H+J+L	1 451 770,33
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	8 257 002,78	= G+H+I+J+K+L	10 878 434,83

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

CC DU FRONSADAIS - CC DU FRONSADAIS - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 427 938,00	554 500,68	18 152,49	0,00	1 855 284,83
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 433 171,00	1 332 108,44	5 940,00	0,00	95 122,56
014	Atténuations de produits	1 080 400,00	1 079 214,25	0,00	0,00	1 185,75
65	Autres charges de gestion courante	3 531 638,54	3 400 294,15	1 632,56	0,00	129 711,83
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 473 147,54	6 366 117,52	25 725,05	0,00	2 081 304,97
66	Charges financières	14 899,69	8 794,43	6 032,31	0,00	72,95
67	Charges exceptionnelles	41 009,00	41 008,44	0,00	0,00	0,56
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	7 251,00	7 250,34			0,66
022	Dépenses imprévues	100 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 636 307,23	6 423 170,73	31 757,36	0,00	2 181 379,14
023	Virement à la section d'investissement (2)	325 245,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	141 126,77	141 126,77			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		466 371,77	141 126,77			325 245,00
TOTAL		9 102 679,00	6 564 297,50	31 757,36	0,00	2 506 624,14
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	19 452,00	19 450,59	0,00	0,00	1,41
70	Produits services, domaine et ventes div	202 940,00	200 670,39	35 564,25	0,00	-33 294,64
73	Impôts et taxes	5 307 561,00	5 554 707,94	2 095,86	0,00	-249 242,80
74	Dotations et participations	1 446 969,00	1 412 533,63	50 902,73	0,00	-16 467,36
75	Autres produits de gestion courante	25 005,58	28 611,57	0,00	0,00	-3 605,99
Total des recettes de gestion courante		7 001 927,58	7 215 974,12	88 562,84	0,00	-302 609,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 822,00	43 198,12	0,00	0,00	-21 376,12
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	9 650,04	9 650,04			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 033 399,62	7 268 822,28	88 562,84	0,00	-323 985,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		7 033 399,62	7 268 822,28	88 562,84	0,00	-323 985,50
Pour information		(3) 2 069 279,38				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	36 040,00	0,00	0,00	36 040,00
204	Subventions d'équipement versées	72 767,00	72 766,48	0,00	0,52
21	Immobilisations corporelles	144 628,70	24 222,47	0,00	120 406,23
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	610 482,55	606 560,22	0,00	3 922,33
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	863 918,25	703 549,17	0,00	160 369,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	386 313,20	386 313,20	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	386 313,20	386 313,20	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 250 231,45	1 089 862,37	0,00	160 369,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	113 999,00	0,00		113 999,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	113 999,00	0,00		113 999,00
	TOTAL	1 364 230,45	1 089 862,37	0,00	274 368,08
	Pour information	⁽²⁾ 571 085,55			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	191 706,00	115 821,30	0,00	75 884,70
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	591 706,00	515 821,30	0,00	75 884,70
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	184 404,89	229 987,92	0,00	-45 583,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	564 834,34	564 834,34	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	763 239,23	794 822,26	0,00	-31 583,03
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 354 945,23	1 310 643,56	0,00	44 301,67
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	325 245,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	141 126,77	141 126,77		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	113 999,00	0,00		113 999,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	580 370,77	141 126,77		439 244,00
	TOTAL	1 935 316,00	1 451 770,33	0,00	483 545,67

CC DU FRONSADAIS - CC DU FRONSADAIS - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	572 653,17		572 653,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 338 048,44		1 338 048,44
014	Atténuations de produits	1 079 214,25		1 079 214,25
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 401 926,71		3 401 926,71
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	14 826,74	0,00	14 826,74
67	Charges exceptionnelles	41 008,44	0,00	41 008,44
68	Dot. aux amortissements et provisions	7 250,34	141 126,77	148 377,11
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 454 928,09	141 126,77	6 596 054,86
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	386 313,20	0,00	386 313,20
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	72 766,48	0,00	72 766,48
21	Immobilisations corporelles (6)	24 222,47	0,00	24 222,47
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	606 560,22	0,00	606 560,22
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 089 862,37	0,00	1 089 862,37
Pour information				571 085,55
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	19 450,59		19 450,59
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	236 234,64		236 234,64
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 556 803,80		5 556 803,80
74	Dotations et participations	1 463 436,36		1 463 436,36
75	Autres produits de gestion courante	28 611,57	0,00	28 611,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	43 198,12	0,00	43 198,12
78	Reprise sur amortissements et provisions	9 650,04	0,00	9 650,04
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 357 385,12	0,00	7 357 385,12
Pour information				2 069 279,38
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	229 987,92	0,00	229 987,92
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	564 834,34		564 834,34
13	Subventions d'investissement	115 821,30	0,00	115 821,30
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		141 126,77	141 126,77
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 310 643,56	141 126,77	1 451 770,33
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 427 938,00	554 500,68	18 152,49	0,00	1 855 284,83
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	7 000,00	6 037,25	0,00	0,00	962,75
60611	Eau et assainissement	4 750,00	4 002,31	0,00	0,00	747,69
60612	Energie - Electricité	79 500,00	58 928,77	274,43	0,00	20 296,80
60622	Carburants	49 800,00	49 007,23	0,00	0,00	792,77
60623	Alimentation	5 150,00	4 529,08	44,60	0,00	576,32
60624	Produits de traitement	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 450,00	3 391,72	0,00	0,00	1 058,28
60631	Fournitures d'entretien	5 550,00	5 163,45	0,00	0,00	386,55
60632	Fournitures de petit équipement	35 720,00	27 493,06	665,24	0,00	7 561,70
60633	Fournitures de voirie	50,00	31,92	0,00	0,00	18,08
60636	Vêtements de travail	2 400,00	1 759,45	0,00	0,00	640,55
6064	Fournitures administratives	4 600,00	2 355,14	0,00	0,00	2 244,86
6067	Fournitures scolaires	800,00	760,46	0,00	0,00	39,54
611	Contrats de prestations de services	114 927,00	92 776,92	10 412,13	0,00	11 737,95
6135	Locations mobilières	20 571,00	18 137,87	9,31	0,00	2 423,82
61521	Entretien terrains	0,00	6 504,00	0,00	0,00	-6 504,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 500,00	4 447,00	0,00	0,00	18 053,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 729 518,00	2 214,22	0,00	0,00	1 727 303,78
615231	Entretien, réparations voiries	2 647,00	2 646,92	0,00	0,00	0,08
61551	Entretien matériel roulant	31 550,00	32 104,44	3 588,86	0,00	-4 143,30
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 450,00	419,84	0,00	0,00	4 030,16
6156	Maintenance	19 530,00	30 659,65	368,87	0,00	-11 498,52
6161	Multirisques	7 662,00	7 661,33	0,00	0,00	0,67
6168	Autres primes d'assurance	12 530,00	12 526,41	0,00	0,00	3,59
617	Etudes et recherches	0,00	540,00	0,00	0,00	-540,00
6182	Documentation générale et technique	900,00	494,00	0,00	0,00	406,00
6184	Versements à des organismes de formation	14 655,00	9 655,00	0,00	0,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	19 116,20	1 089,39	0,00	0,00	18 026,81
6226	Honoraires	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	279,20	0,00	-279,20
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	113,10	0,00	0,00	1 386,90
6236	Catalogues et imprimés	1 750,00	574,80	0,00	0,00	1 175,20
6237	Publications	4 534,00	4 684,80	0,00	0,00	-150,80
6238	Divers	272,00	265,92	0,00	0,00	6,08
6241	Transports de biens	0,00	1 261,20	0,00	0,00	-1 261,20
6247	Transports collectifs	15 970,00	15 632,00	0,00	0,00	338,00
6251	Voyages et déplacements	3 500,00	2 363,54	0,00	0,00	1 136,46
6257	Réceptions	3 200,00	1 584,12	0,00	0,00	1 615,88
6261	Frais d'affranchissement	2 830,00	2 015,66	331,99	0,00	482,35
6262	Frais de télécommunications	20 170,00	18 396,37	0,00	0,00	1 773,63
627	Services bancaires et assimilés	1 020,00	694,43	46,61	0,00	278,96
6281	Concours divers (cotisations)	2 260,00	2 139,00	0,00	0,00	121,00
6284	Redevances pour services rendus	24 000,00	13 978,14	0,00	0,00	10 021,86
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	10 445,00	7 171,32	804,00	0,00	2 469,68
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	41 000,00	34 879,78	0,00	0,00	6 120,22
6288	Autres services extérieurs	83 521,80	54 109,51	1 327,25	0,00	28 085,04
63512	Taxes foncières	3 046,00	3 046,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	413,00	828,00	0,00	0,00	-415,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 780,00	5 426,16	0,00	0,00	353,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 433 171,00	1 332 108,44	5 940,00	0,00	95 122,56
6217	Personnel affecté par la commune membre	35 400,00	29 731,78	0,00	0,00	5 668,22
6218	Autre personnel extérieur	25 950,00	19 137,22	5 940,00	0,00	872,78
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 289,00	3 145,86	0,00	0,00	143,14
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 565,00	11 272,23	0,00	0,00	292,77
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 998,00	2 044,90	0,00	0,00	-46,90
6411	Personnel titulaire	595 286,00	577 958,95	0,00	0,00	17 327,05
6413	Personnel non titulaire	280 790,00	243 104,32	0,00	0,00	37 685,68
6415	Indemnité inflation	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	124 099,00	107 207,08	0,00	0,00	16 891,92
6417	Rémunérations des apprentis	15 642,00	15 099,21	0,00	0,00	542,79
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	95 208,00	95 804,99	0,00	0,00	-596,99
6453	Cotisations aux caisses de retraites	165 487,00	159 453,44	0,00	0,00	6 033,56
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 009,00	14 200,76	0,00	0,00	5 808,24
6455	Cotisations pour assurance du personnel	44 020,00	40 090,76	0,00	0,00	3 929,24
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	600,00	490,00	0,00	0,00	110,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	239,00	232,54	0,00	0,00	6,46
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 375,00	1 425,00	0,00	0,00	950,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 440,00	1 300,00	0,00	0,00	140,00
6488	Autres charges	6 774,00	7 409,40	0,00	0,00	-635,40
014	Atténuations de produits	1 080 400,00	1 079 214,25	0,00	0,00	1 185,75
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	3 000,00	1 815,00	0,00	0,00	1 185,00
739211	Attributions de compensation	481 307,00	481 306,25	0,00	0,00	0,75
739212	Dotation de solidarité communautaire	23 348,00	23 348,00	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	572 745,00	572 745,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 531 638,54	3 400 294,15	1 632,56	0,00	129 711,83
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	6 085,00	5 862,01	0,00	0,00	222,99
6518	Autres	0,00	1 188,00	1 006,56	0,00	-2 194,56
6531	Indemnités	81 933,00	81 932,36	0,00	0,00	0,64
6533	Cotisations de retraite	2 688,00	3 739,69	0,00	0,00	-1 051,69
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	14 430,00	15 841,63	0,00	0,00	-1 411,63
65372	Cotis. fonds financat alloc. fin mandat	165,00	163,87	0,00	0,00	1,13
65548	Autres contributions	2 731 485,00	2 661 358,47	626,00	0,00	69 500,53
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	205 843,00	205 842,60	0,00	0,00	0,40
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	49 006,00	4 950,00	0,00	0,00	44 056,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	320 000,00	299 414,00	0,00	0,00	20 586,00
65888	Autres	3,54	1,52	0,00	0,00	2,02
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		8 473 147,54	6 366 117,52	25 725,05	0,00	2 081 304,97
66	Charges financières (b)	14 899,69	8 794,43	6 032,31	0,00	72,95
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 352,03	13 352,03	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 547,66	-4 557,60	6 032,31	0,00	72,95
67	Charges exceptionnelles (c)	41 009,00	41 008,44	0,00	0,00	0,56
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	41 009,00	41 008,44	0,00	0,00	0,56
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	7 251,00	7 250,34	0,00	0,00	0,66
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	7 251,00	7 250,34	0,00	0,00	0,66
022	Dépenses imprévues (e)	100 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 636 307,23	6 423 170,73	31 757,36	0,00	2 181 379,14
023	Virement à la section d'investissement	325 245,00	0,00			325 245,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	141 126,77	141 126,77			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	141 126,77	141 126,77			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		466 371,77	141 126,77			325 245,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		466 371,77	141 126,77			325 245,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 102 679,00	6 564 297,50	31 757,36	0,00	2 506 624,14
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	6 032,31
Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 557,60
= Différence ICNE N - ICNE N-1	1 474,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	19 452,00	19 450,59	0,00	0,00	1,41
6419	Remboursements rémunérations personnel	16 452,00	16 450,59	0,00	0,00	1,41
6459	Rembours charges SS et prévoyance	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	202 940,00	200 670,39	35 564,25	0,00	-33 294,64
7035	Locations de droits de chasse et pêche	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	905,00	0,00	0,00	95,00
70631	Redevances services à caractère sportif	6 740,00	6 740,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	131 600,00	130 698,96	35 564,25	0,00	-34 663,21
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	60 000,00	58 961,43	0,00	0,00	1 038,57
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	3 400,00	3 165,00	0,00	0,00	235,00
73	Impôts et taxes	5 307 561,00	5 554 707,94	2 095,86	0,00	-249 242,80
73111	Impôts directs locaux	687 832,00	764 793,00	0,00	0,00	-76 961,00
73112	Cotisation sur la VAE	321 887,00	321 887,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	78 930,00	82 204,00	0,00	0,00	-3 274,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	42 296,00	47 278,00	0,00	0,00	-4 982,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 997,00	52 463,00	0,00	0,00	-50 466,00
73211	Attribution de compensation	30 421,00	30 420,10	0,00	0,00	0,90
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	239 474,00	239 474,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 463 807,00	2 477 896,00	0,00	0,00	-14 089,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	177 200,00	175 151,00	0,00	0,00	2 049,00
7362	Taxes de séjour	35 000,00	54 545,84	2 095,86	0,00	-21 641,70
7382	Fraction de TVA	1 228 717,00	1 308 596,00	0,00	0,00	-79 879,00
74	Dotations et participations	1 446 969,00	1 412 533,63	50 902,73	0,00	-16 467,36
74124	Dotation d'intercommunalité	711 355,00	711 355,00	0,00	0,00	0,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	195 722,00	195 722,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	4 565,00	4 880,85	0,00	0,00	-315,85
74718	Autres participations Etat	44 127,00	41 336,47	0,00	0,00	2 790,53
7472	Participat° Régions	0,00	6 000,00	0,00	0,00	-6 000,00
7473	Participat° Départements	21 200,00	21 520,40	0,00	0,00	-320,40
7478	Participat° Autres organismes	313 232,00	275 487,91	50 902,73	0,00	-13 158,64
74832	Attribution du fonds départemental TP	7 000,00	8 232,00	0,00	0,00	-1 232,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	146 663,00	144 894,00	0,00	0,00	1 769,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 105,00	3 105,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 005,58	28 611,57	0,00	0,00	-3 605,99
752	Revenus des immeubles	25 000,00	28 610,36	0,00	0,00	-3 610,36
7588	Autres produits div. de gestion courante	5,58	1,21	0,00	0,00	4,37
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		7 001 927,58	7 215 974,12	88 562,84	0,00	-302 609,38
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	21 822,00	43 198,12	0,00	0,00	-21 376,12
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	327,00	326,98	0,00	0,00	0,02
7788	Produits exceptionnels divers	21 495,00	42 871,14	0,00	0,00	-21 376,14
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	9 650,04	9 650,04	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	9 650,04	9 650,04	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		7 033 399,62	7 268 822,28	88 562,84	0,00	-323 985,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		7 033 399,62	7 268 822,28	88 562,84	0,00	-323 985,50
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 069 279,38				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	36 040,00	0,00	0,00	36 040,00
2031	Frais d'études	35 540,00	0,00	0,00	35 540,00
2033	Frais d'insertion	500,00	0,00	0,00	500,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	72 767,00	72 766,48	0,00	0,52
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	30 613,00	30 613,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	42 154,00	42 153,48	0,00	0,52
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	144 628,70	24 222,47	0,00	120 406,23
2111	Terrains nus	1 500,90	0,00	0,00	1 500,90
21318	Autres bâtiments publics	3 648,00	3 648,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	118 000,00	787,27	0,00	117 212,73
2152	Installations de voirie	4 200,00	2 692,00	0,00	1 508,00
2181	Installat° générales, agencements	1 236,00	1 236,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 596,00	12 498,00	0,00	-5 902,00
2184	Mobilier	6 456,00	1 369,40	0,00	5 086,60
2188	Autres immobilisations corporelles	2 991,80	1 991,80	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	610 482,55	606 560,22	0,00	3 922,33
2313	Constructions	12 133,00	12 132,61	0,00	0,39
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	598 349,55	594 427,61	0,00	3 921,94
Total des dépenses d'équipement		863 918,25	703 549,17	0,00	160 369,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	386 313,20	386 313,20	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	386 313,20	386 313,20	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		386 313,20	386 313,20	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 250 231,45	1 089 862,37	0,00	160 369,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	113 999,00	0,00		113 999,00
2111	Terrains nus	113 999,00	0,00		113 999,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		113 999,00	0,00		113 999,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 364 230,45	1 089 862,37	0,00	274 368,08
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		571 085,55			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	191 706,00	115 821,30	0,00	75 884,70
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	22 500,00	0,00	0,00	22 500,00
1313	Subv. transf. Départements	9 818,00	9 818,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	53 500,00	4 000,00	0,00	49 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	67 650,00	67 600,00	0,00	50,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	38 238,00	34 403,30	0,00	3 834,70
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		591 706,00	515 821,30	0,00	75 884,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	749 239,23	794 822,26	0,00	-45 583,03
10222	FCTVA	184 404,89	229 987,92	0,00	-45 583,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	564 834,34	564 834,34	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00
1388	Autres subventions non transférables	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		763 239,23	794 822,26	0,00	-31 583,03
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 354 945,23	1 310 643,56	0,00	44 301,67
021	Virement de la sect° de fonctionnement	325 245,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	141 126,77	141 126,77		0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 576,00	1 576,00		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	12 329,81	12 329,81		0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	9 121,00	9 121,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	3 507,00	3 507,00		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	195,00	195,00		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	907,00	907,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	11 018,80	11 018,80		0,00
281571	Matériel roulant	13 870,80	13 870,80		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	20 076,80	20 076,80		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	805,00	805,00		0,00
28182	Matériel de transport	27 298,00	27 298,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	13 392,51	13 392,51		0,00
28184	Mobilier	13 168,99	13 168,99		0,00
28188	Autres immo. corporelles	13 860,06	13 860,06		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		466 371,77	141 126,77		325 245,00
041	Opérations patrimoniales (5)	113 999,00	0,00		113 999,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	113 999,00	0,00		113 999,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		580 370,77	141 126,77		439 244,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 935 316,00	1 451 770,33	0,00	483 545,67
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

CC DU FRONSADAIS - CC DU FRONSADAIS - CA - 2022

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						A2.1
A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5199 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (RIS 1043 et 105)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 150 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 150 000,00									
015469G	SA CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	16/10/2020	22/10/2020	22/10/2021	300 000,00	F		0,360	0,350		A	X Echéance constante		A-1
10000480415	Société C R C A M AQUITAINE	26/05/2016	30/08/2016	01/08/2017	300 000,00	F		0,600	0,601		A	X Echéance constante	O	A-1
10000480418	Société C R C A M AQUITAINE	26/05/2016	05/11/2017	05/12/2017	200 000,00	F		1,200	1,219		A	X Echéance constante	O	A-1
10000714456	Société C R C A M AQUITAINE	06/07/2017	21/08/2017	01/08/2018	300 000,00	F		0,520	0,521		A	X Echéance constante		A-1
10001046744	Société CREDIT AGRICOLE	25/04/2018	30/06/2018	01/07/2019	300 000,00	F		0,630	5,639		A	X Echéance constante		A-1
10001475508	Société CREDIT AGRICOLE	17/04/2019	01/08/2019	05/05/2020	300 000,00	F		0,720	0,720		A	X Echéance constante	O	A-1
319496G	SA CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	26/05/2022	01/08/2022	14/06/2023	400 000,00	F		1,400	1,400		A	X Echéance constante	O	A-1
F6528184	SA CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	21/06/2021	05/07/2021	06/06/2022	350 000,00	F		0,310	0,310		A	X Echéance constante	O	A-1
FS10071D0070	SA CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	21/08/2012	15/10/2012	15/10/2013	200 000,00	F		4,270	4,272		A	X Echéance constante		A-1
MON503786EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/06/2015	03/08/2015	01/09/2016	500 000,00	F		1,590	1,622		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

CC DU FRONSADAIS - CC DU FRONSADAIS - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 150 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (LIENS 1643 et 166) (suite)											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 560 471,69					386 313,20	13 352,03	0,00	6 032,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 560 471,69					386 313,20	13 352,03	0,00	6 032,31
015469G		0,00	A-1	200 687,97	3,83	F		0,350	49 737,75	876,53	0,00	134,63
10000480415		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,601	50 750,75	304,50	0,00	0,00
10000480418		0,00	A-1	103 577,02	6,00	F		1,219	16 553,52	1 441,57	0,00	89,77
10000714456		0,00	A-1	50 650,56	0,67	F		0,521	50 388,53	525,40	0,00	110,40
10001046744		0,00	A-1	101 258,64	1,58	F		5,639	50 154,37	953,90	0,00	318,96
10001475508		0,00	A-1	151 614,15	3,42	F		0,720	49 817,22	1 450,31	0,00	715,62
319496G		0,00	A-1	400 000,00	5,50	F		1,400	0,00	0,00	0,00	2 683,71
F6528184		0,00	A-1	292 117,12	4,58	F		0,310	57 882,88	1 085,00	0,00	442,72
FS10071D0070		0,00	A-1	40 668,25	1,83	F		4,272	19 093,78	2 551,84	0,00	371,09
MON503786EUR		0,00	A-1	219 887,98	4,75	F		1,622	41 934,40	4 162,98	0,00	1 165,41
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC DU FRONSADAIS - CC DU FRONSADAIS - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 560 471,69					386 313,20	13 352,03	0,00	6 032,31

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte et la part non couverte

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couverte et la part non couverte

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices

(5) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(6) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 560 471,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement de intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture								Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat					
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
Taux fixe (total)						0,00	0,00				
Taux variable simple (total)						0,00	0,00				
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00				
Total						0,00	0,00				

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au ci 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au ci 166					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du ci 166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié								Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial				
Total											0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N
(2) Taux à la date de renégociation
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois)
(5) Nominal à la date de renégociation
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			07-04-2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	1	07/04/2016
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	07/04/2016
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	07/04/2016
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	30	07/04/2016
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	12	07/04/2016
L	21538 Autres réseaux	5	07/04/2016
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10	07/04/2016
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	5	07/04/2016
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5	07/04/2016
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	07/04/2016
L	2182 Matériel de transport neuf	5	07/04/2016
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	4	07/04/2016
L	2184 Mobilier CLASSIQUE	5	07/04/2016
L	2184 Mobilier JEUNESSE, CRECHE	10	07/04/2016
L	2188 Equipements sportifs - aires de jeux	7	07/04/2016
L	Mise en accessibilité gare de Libourne	15	22/09/2020
L	Projet Haut Mega fibre	15	22/09/2020
L	Résidence Hôtelière à Vocation Sociale	15	03/11/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	7 250,34		9 650,04	16 900,38	9 650,04	7 250,34
RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	0,00	15/09/2021	9 650,04	9 650,04	9 650,04	0,00
CREANCES DEBITEURS	6 079,72	11/07/2022	0,00	6 079,72	0,00	6 079,72
CREANCES REDEVABLES	1 170,62	11/07/2022	0,00	1 170,62	0,00	1 170,62
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	7 250,34		9 650,04	16 900,38	9 650,04	7 250,34

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		386 313,20	386 313,20
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		386 313,20	386 313,20
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	386 313,20	386 313,20
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	386 313,20	0,00	571 085,55	957 398,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		664 776,66	III 371 114,69
Ressources propres externes de l'année (a)		198 404,89	229 987,92
10222	FCTVA	184 404,89	229 987,92
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	14 000,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		466 371,77	141 126,77
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 576,00	1 576,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	12 329,81	12 329,81
280422	Privé : Bâtiments, installations	9 121,00	9 121,00
28051	Concessions et droits similaires	3 507,00	3 507,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	195,00	195,00
28128	Autres aménagements de terrains	907,00	907,00
28135	Installations générales, agencements, ..	11 018,80	11 018,80
281571	Matériel roulant	13 870,80	13 870,80
28158	Autres installat°, matériel et outillage	20 076,80	20 076,80
28181	Installations générales, aménagt divers	805,00	805,00
28182	Matériel de transport	27 298,00	27 298,00
28183	Matériel de bureau et informatique	13 392,51	13 392,51
28184	Mobilier	13 168,99	13 168,99
28188	Autres immo. corporelles	13 860,06	13 860,06
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	325 245,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	371 114,69	0,00	0,00	564 834,34	935 949,03

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 957 398,75
Ressources propres disponibles	IV 935 949,03

Solde	V = IV - II (3)	-21 449.72
--------------	------------------------	-------------------

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
15/02/2022	ECOLE DES ARTS	7 597,48	0,00	0
15/02/2022	ECOLE DES ARTS	1 755,79	0,00	0
15/02/2022	ECOLE DES ARTS	1 807,00	0,00	0
15/02/2022	ECOLE DES ARTS	486,17	0,00	0
15/02/2022	ECOLE DES ARTS	486,17	0,00	0
22/02/2022	MISE EN ACCESSIBILITE PMR DE LA GARE DE LIBOURNE	42 153,48	0,00	15
28/02/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	4 911,00	0,00	0
28/03/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	4 911,00	0,00	0
30/03/2022	FINANCEMENT PROJET GIRONDE HAUT MEGA 2022	30 613,00	0,00	15
26/04/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	14 969,78	0,00	0
28/04/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	4 911,00	0,00	0
03/05/2022	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC	3 648,00	0,00	0
05/05/2022	ORDINATEUR DELL LATITUDE 3520 D7CBFL3	1 710,00	0,00	4
30/05/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	3 173,40	0,00	0
31/05/2022	COUCHETTES 130*54 BLEU ALSH VILLEGOUGE	503,40	0,00	10
31/05/2022	TROTTINETTES ET DRAISIENNES ZEPHIR	948,00	0,00	7
31/05/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	215 206,15	0,00	0
08/06/2022	CHAUFFEUSES, BANQUETTE 3 PLACES ALSH VILLEGOUGE	866,00	0,00	10
27/06/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	113 937,74	0,00	0
29/06/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	3 173,40	0,00	0
30/06/2022	TRAVAUX VOIRIE 2021	660,00	0,00	0
27/07/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	3 173,40	0,00	0
02/08/2022	ANTENNE 4G MAISON DU PAYS	787,27	0,00	12
11/08/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	62 026,08	0,00	0
12/08/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	4 234,08	0,00	0
12/08/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	3 998,68	0,00	0
12/08/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	14 475,01	0,00	0
12/08/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	1 684,70	0,00	0
12/08/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	5 630,22	0,00	0
12/08/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	4 551,79	0,00	0
12/08/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	2 657,19	0,00	0
23/08/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	34 997,09	0,00	0
23/08/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	42 007,51	0,00	0
23/08/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	10 009,64	0,00	0
31/08/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	3 173,40	0,00	0
05/09/2022	ROUTEUR 4G EVOLUTION	1 698,00	0,00	4
13/09/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	12 773,75	0,00	0
13/09/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	723,75	0,00	0
13/09/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	227,59	0,00	0
13/09/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	211,70	0,00	0
13/09/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	281,51	0,00	0
13/09/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	132,86	0,00	0
13/09/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	199,93	0,00	0
13/09/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	84,24	0,00	0
13/09/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	2 100,50	0,00	0
13/09/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	1 750,00	0,00	0
13/09/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	499,17	0,00	0
30/09/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	3 173,40	0,00	0
30/09/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	8 993,95	0,00	0
06/10/2022	ORDINATEUR DELL LATITUDE 3520 82JRL3	1 596,00	0,00	4
25/10/2022	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	4 176,00	0,00	0
07/11/2022	ORDINATEURS 3520 1JC0VL3/4HC0VL3/JSFBVL3	5 898,00	0,00	4
01/12/2022	ORDINATEUR DELL LATITUDE 2WTKTL3	1 596,00	0,00	4
19/12/2022	FOYER EP 6050 ZA DE L'ILLOT LA LANDE DE FRONSAC	2 516,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		700 466,37	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
31/10/2022	CONFECTION SITE INTERNET	7 116,20	5	7 116,20	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	LICENCE ANTIVIRUS PUBLISHER	1 088,36	5	1 088,36	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	MICRO HP DC6000 PRO	6 307,70	5	6 307,70	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	POSTE SOUDURE + CHAUFFAGE MOBI	3 057,33	5	3 057,33	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	TOPOMETRE ELECTRONIQUE	1 087,40	5	1 087,40	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	TONDEUSE W53CSB	1 200,01	5	1 200,01	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ORDINATEUR PORTABLE ACER5732Z	519,00	5	519,00	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	SERVEUR INFORMATIQUE	6 716,74	5	6 716,74	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	LOGICIEL OFFICE POUR ORDI AMD	697,22	5	697,22	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	POSTE NUMERIQUE ALCATEL	395,01	5	395,01	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	STRUCTURE COUVERTURE PISCINE	10 000,00	7	10 000,00	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	PRESENTOIR MOBILE	273,94	7	273,94	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	HP E CAREPACK P/OFFICE JET PRO	113,62	3	113,62	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	MOBILIER RASÉD	493,23	1	493,23	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	LOGICIEL ANTIVIRUS	1 242,88	3	1 242,88	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ONDULEUR POUR SERVEUR	462,13	3	462,13	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ORDINATEUR PORTABLE PROBOOKE/SE	1 692,51	3	1 692,51	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	4 POSTES INFORMATIQUES	8 246,97	3	8 246,97	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	VECTORISATION LOGICIEL	1 973,40	5	1 973,40	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ASPIRATEUR VP300/POLE ENFANCE	288,48	3	288,48	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	PISCINE	1 400,46	7	1 400,46	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ORDINATEURS	1 788,98	4	1 788,98	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ECRAN POUR VIDEOPROJECTEUR	167,44	1	167,44	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ORDINATEUR PORTABLE	823,90	4	823,90	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	PHOTOCOPIEUR	4 652,44	5	4 652,44	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	MATERIEL INFORMATIQUE	15 109,67	5	15 109,67	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	IMPRIMANTE COULEUR	1 834,66	5	1 834,66	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	LOGICIEL COMPTA	1 542,84	5	1 542,84	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	MAGISTER MULTI POSTES						
31/10/2022	INSTALLATION SERVEUR	2 381,24	5	2 381,24	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	INSTALLATION + PARAMETR. SERVEUR	470,26	1	470,26	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ORDINATEURS	4 908,38	4	4 908,38	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	NETTOYEUR HAUTE PRESSION	636,34	5	636,34	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	COMPRESSEUR	822,20	10	822,20	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	CHALUMEAU	542,88	5	542,88	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
31/10/2022	CAMION ET BENNE	27 066,10	5	27 066,10	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	VEHICULE RENAULT OCCASION	9 680,51	4	9 680,51	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	UN GRAPHOCOPY	34,30	1	34,30	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	MACHINE A ECRIRE	178,06	1	178,06	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	MACHINE A CALCULER	247,88	1	247,88	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	MACHINE A CALCULER	198,03	1	198,03	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ORDINATEUR + IMPRIMANTE	4 622,63	4	4 622,63	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	MATERIEL INFORMATIQUE	2 776,19	4	2 776,19	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	LOGICIEL DETTE	588,33	5	588,33	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ORDINATEUR	2 414,92	4	2 414,92	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ORDINATEUR "DELL"	1 529,51	4	1 529,51	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	DISQUES EXTERNES PORTABLE	1 536,88	5	1 536,88	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	PHOTOCOPIEUR RICOH	268,04	1	268,04	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	APPAREIL PHOTO	321,99	1	321,99	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ORDINATEUR	1 917,19	4	1 917,19	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ORDINATEUR PORTABLE	938,99	4	938,99	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	IMPRIMANTE JET D ENCRE	104,00	1	104,00	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	CONGELATEUR CLSH	662,99	7	662,99	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ORDINATEUR PORTABLE + LICENCE	1 752,14	5	1 752,14	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	NUMERISATION CADASTRE	5 489,64	5	5 489,64	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	LOGICIEL ANTI VIRUS	723,58	5	723,58	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	AMENAGEMENT RAM	158,74	1	158,74	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ORDINATEUR PORTABLE + LOGICIEL	1 363,44	5	1 363,44	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	LOGICIEL MAGNUS	1 899,25	5	1 899,25	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	EQUIPEMENT RAM	456,87	10	456,87	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	MOBILIER RAM	525,03	10	525,03	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	MOBILIER RAM	322,92	10	322,92	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	EQUIPEMENT RAM	314,00	10	314,00	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	EQUIPEMENT RAM	135,35	10	135,35	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	MOBILIER RAM	239,80	1	239,80	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ELAGUEUSE	20 521,82	5	20 521,82	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	DEBROUSSAILLEUSE	3 226,14	5	3 226,14	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	GODETS CURAGE	685,75	5	685,75	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	LAME DE NIVELAGE	9 355,37	5	9 355,37	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	PELLE HYDRAULIQUE SUR PNEUS	52 442,36	10	52 442,36	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	GODET ELECTRO "POCLAIN"	1 356,03	5	1 356,03	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	FAUCHEUSE ELAGEUSE "ROUSSO"	11 337,85	10	11 337,85	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	UN VERIN EQUIPE	1 580,48	5	1 580,48	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	LAME ACIER POR PELLE "POCLAIN"	967,30	5	967,30	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	TURBOTONDEUSE "ROUSSEAU"	9 427,87	10	9 427,87	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ROTOR M14	813,62	5	813,62	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	DEBROUSSAILLEUSE "MINAUTOR"	25 371,79	10	25 371,79	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	PANNEAU SIGNALISATION ROUTIER	1 050,66	5	1 050,66	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	PANNEAU SIGNALISATION ROUTIER	663,55	5	663,55	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	PANNEAU SIGNALISATION ROUTIER	895,34	5	895,34	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	TRACTEUR "JOHN DEERE 6300"	46 882,65	10	46 882,65	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	REMORQUE TYPE BMM 80	6 434,87	10	6 434,87	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	PANNEAUX MAISON DE PAYS	10 132,29	5	10 132,29	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	AUTOLAVEUSE CB 50T	5 447,06	10	5 447,06	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	MITSUBISHI MT 180HM	8 613,37	10	8 613,37	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	2 BACS ROULANTS 750L	469,73	1	469,73	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
31/10/2022	EXTINCTEURS MAISON PAYS	1 666,30	5	1 666,30	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	ASPIRATEUR A429	650,90	5	650,90	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	VITRINE ALUMINIUM LAQUEE NOIR	560,49	5	560,49	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	STANDARD TELEPHONIQUE	2 242,50	5	2 242,50	0,00	0,00	0,00
31/10/2022	SERVEUR NAS - SWITCH - WESTERN DIGITAL 4TO	1 381,99	4	1 381,99	0,00	0,00	0,00
07/11/2022	PORTABLE PROBOOK 450 ALSH GALGON	2 060,30	3	2 060,30	0,00	0,00	0,00
07/11/2022	ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE RAM	1 357,18	5	1 357,18	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		386 116,68					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser)

(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 357 385,12
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association COMITE JUMELAGE EUROPEEN DU CANTON DE FRONSAC	4 500,00	
Association CONFLUENT D'ARTS	4 000,00	
Association ECOLE MUSIQUE	10 000,00	
Association ESCALE 33	3 000,00	
Association ETOILE SPORTIVE DU FRONSADAIS	3 000,00	
Association ETOILE SPORTIVE DU FRONSADAIS FOOTBALL	5 000,00	
Association LA POUSSINIÈRE	128 000,00	
Association LA POUSSINIÈRE	127 000,00	
Association MUSES & SAMOURAI	3 500,00	
Association RESEAU SANTE SOCIAL JEUNES EN LIBOURNAIS	4 314,00	
Association SPORT HANDBALL DU FRONSADAIS	3 000,00	
Association TENNIS CLUB INTERCOMMUNAL DU FRONSADAIS	3 000,00	
<u>Entreprises</u>		
SA SNCF RESEAU	42 153,48	
SARL ALTER EGO CONSEIL	1 100,00	
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde	22 743,60	
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
CIAS DU FRONSADAIS	183 099,00	
OFFICE DE TOURISME DU FRONSADAIS	120 000,00	
POLE EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL	4 950,00	
Syndicat MIXTE GIRONDE NUMERIQUE	30 613,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	702 973,08	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette : TAXE DE SEJOUR			
Reste à employer au 01/01/N :			36 653,67
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
73	7362	Taxes de séjour	56 641,70
74	7473	Départements	302,40
Total recettes			56 944,10
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
011	627	Services bancaires et assimilés	24,42
011	637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	3 884,55
65	6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	1 512,00
65	657363	SPA	30 458,00
Total dépenses			35 878,97
Reste à employer au 31/12/N :			57 718,80

Libellé de la recette : TAXE GEMAPI			
Reste à employer au 01/01/N :			367 092,71
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
73	7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	175 151,00
Total recettes			175 151,00
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
65	65548	Autres contributions	63 516,62
65	65738	Autres organismes publics	4 950,00
014	7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes	1 815,00
Total dépenses			70 281,62
Reste à employer au 31/12/N :			471 962,09

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		403 746,38	
TOTAL Recettes	232 095,10	TOTAL Dépenses	106 160,59
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		529 680,89	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	1,00	10,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
CHARGE ACTION CULTURELLE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	1,00	3,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		16,00	2,00	18,00	18,00	1,00	19,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

CC DU FRONSADAIS - CC DU FRONSADAIS - CA - 2022

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				29 661,00		
CHARGE ACTION CULTURELLE	B	CULT		29 661,00	A Chargée de cult	CDI agent contractuel sur emploi permanent
Agents occupant un emploi non permanent (7)				286 870,00		
AGENT POLYVALENT INFRA	C	TECH		73 503,00	A PEC	A PEC
AGENT POLYVALENT JEUNESSE	C	ANIM		33 271,00	A PEC	A PEC
EDUCATEUR JEUNESSE	C	ANIM		180 096,00	A C.E.E	CDD Contrat Engagement Educatif
TOTAL GENERAL				316 531,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L 2123-12 et L 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SDEEG			150,00
GIRONDE RESSOURCES			150,00
AMG			1 179,00
PETR			52 758,90
SYNDICAT DE LA SAYE			17 386,22
SGBV MORON BLAYAIS VIRVEE ET RENAUDIERE			33 500,20
IDDAC			460,00
SIETAVI			12 630,20
MISSION LOCALE			36 877,40
PLIE			14 611,80
SMICVAL			2 463 807,00
CAUE			500,00
GIRONDE NUMERIQUE			23 962,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 935 316,00	1 660 947,92	0,00	274 368,08
RECETTES	1 935 316,00	1 451 770,33	0,00	483 545,67
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 102 679,00	6 596 054,86	0,00	2 506 624,14
RECETTES	9 102 679,00	9 426 664,50	0,00	-323 985,50

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : OFFICE DU TOURISME DU FRONSADAIS / N°SIRET : 24330139700044				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 197,00	14 809,79	0,00	5 387,21
RECETTES	20 197,00	24 132,74	0,00	-3 935,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	173 499,00	128 590,05	0,00	44 908,95
RECETTES	173 499,00	174 511,72	0,00	-1 012,72

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 955 513,00	1 675 757,71	0,00	279 755,29
RECETTES	1 955 513,00	1 475 903,07	0,00	479 609,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 276 178,00	6 724 644,91	0,00	2 551 533,09
RECETTES	9 276 178,00	9 601 176,22	0,00	-324 998,22
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	11 231 691,00	8 400 402,62	0,00	2 831 288,38
TOTAL GENERAL DES RECETTES	11 231 691,00	11 077 079,29	0,00	154 611,71

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 955 513,00	1 675 757,71	0,00	279 755,29
RECETTES	1 955 513,00	1 475 903,07	0,00	479 609,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 276 178,00	6 724 644,91	0,00	2 551 533,09
RECETTES	9 276 178,00	9 601 176,22	0,00	-324 998,22
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	11 231 691,00	8 400 402,62	0,00	2 831 288,38
TOTAL GENERAL DES RECETTES	11 231 691,00	11 077 079,29	0,00	154 611,71

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	12 024 000,00	6,28	1,75	75,00	210 420,00	85,98
TFPNB	768 600,00	3,42	3,83	24,35	29 437,00	28,60
CFE	1 810 000,00	11,45	24,75	3,12	447 975,00	14,94
TOTAL	14 602 600,00	6,73			687 832,00	30,82

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le PRESIDENTE,
A Saint-Germain-de-la-Rivière, le 29/03/2023

LA PRESIDENTE, de séance

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Saint-Germain-de-la-Rivière, le 29/03/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 23

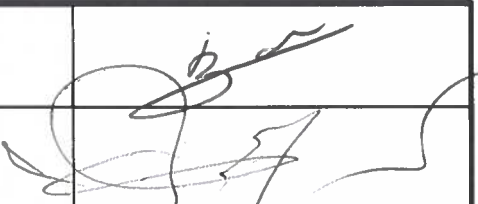
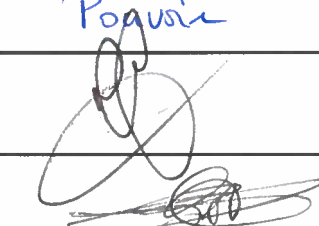
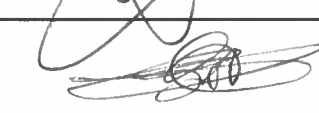
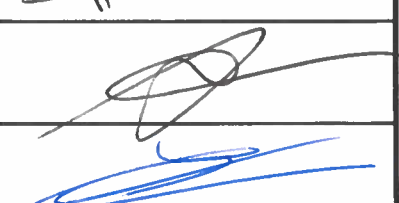
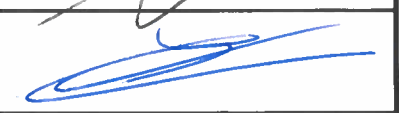
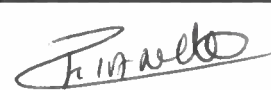
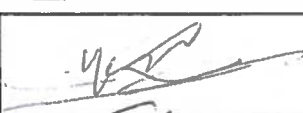
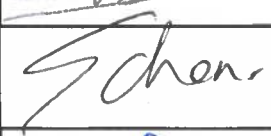
Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES : Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 17/03/2023

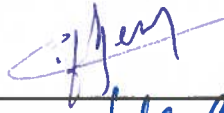
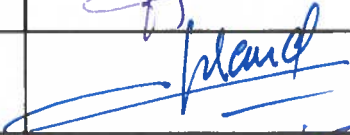
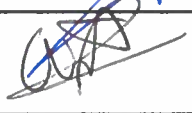
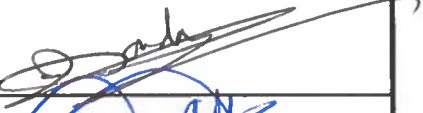
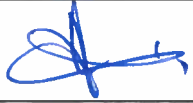
BARBE Richard	
BAYARD Jean-Marie	
BEC Dominique	Excuse
BERGEON Serge	Pouvoir
BEYLY Dominique	
BIGOT Christian	
BYTNAR Isabelle	
BOULIN Sylvie	
CENNI Mickaël	
CHIAROTTO Alain	
CHOLET-GABARD Eric	
DARCOS Murielle CHANIOLEAU Sylvie	
DUBOUREAU Jean-Marc	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

DURANT Marcel	Pouvoir
DUVERGER Philippe	
EYHERAMONNO Mauricette	
GALAND Jean	
GARBUIO Laurent	
GASTEUIL Jean-Pascal	
GREAULT Valérie	
JANICOT Laurine	Pouvoir
LESCOUL Caroline	
LOCHON Nathalie	
MONDON Sylvie	
MONTION Alain	
MURAT Patrice	
PALMISANO Frédéric	Pouvoir
REGIS Marie-France	
RICHARD Nathalie	
TILLET FAURIE Martine	Excusée

CC DU FRONSADAIS - 33 - CC DU FRONSADAIS	CA 2022
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VALEIX Guillaume	Pouvin
VIGIER Valérie	Excurée

Certifié exécutoire par le PRESIDENTE, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 06/04/2023 et de la publication le 06/04/2023

A Saint Germain de La Rivière, le 06/04/2023